

GOSPRAY

SPRAY DESINFECTANT PRET A L'EMPLOI NETTOYANT RAPIDE
A FONCTIONS BACTERICIDES ET FONGICIDES
POUR USAGES PROFESSIONNELS.

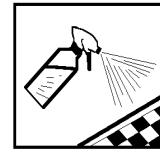
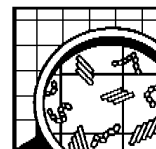
**RINÇAGE
FACULTATIF**

sans aldehydes

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation prête à l'emploi, à base d'une association synergisée d'acide organique et d'alcool favorisant l'application.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide.
ASPECT	Translucide.
MASSE VOLUMIQUE	905 g/l +/20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Acide faible
pH	4,60 environ.
ODEUR	caractéristique d'alcool
COULEUR NATURELLE	d'incolore à ambrée, sans ajout de colorant
INFLAMMABILITE	Point d'éclair 18 °c AFNOR Coupe fermée
TENSION SUPERFICIELLE	33 Dynes / cm à 5 %
pH	4,60 environ.



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

PRET A L'EMPLOI

Non moussant.

Par son action pénétrante, sa basse tension superficielle, sa teneur en matières actives, ne laisse pas d'odeurs, apporte une efficacité désinfectante de contact, est efficace contre les bactéries GRAM + et GRAM -.

Sèche rapidement. Permet de désinfecter directement des supports, revêtements, surfaces ou objets et petits outils et matériels de process ou de conditionnement, sensibles ou non lessivables, ou ne pouvant être rincés après application

Constitue un produit inter-opération d'intervention pour la remise en service après dépannage de matériels, système de conditionnement nécessitant un désinfectant terminal de surfaces sans rinçage.

Présente un large spectre d'activité **bactéricide** contrôlée selon normes européennes suivantes :

- ▶ Efficacité **bactéricide** testée selon norme NF EN 1040 : PV = NL / 05140 / 2 - (5 min)
- ▶ Efficacité **bactéricide** (en présence de substances interférentes, en condition de saleté) testée selon norme NF EN 1276 : PV = NL / 05140 / 3 - (5 min)
- ▶ Efficacité **fongicide** (en présence de substances interférentes) testée selon norme NF EN 1275, **actif sur candida albicans et aspergillus niger** : PV NL/05161/3 - (5 min)
- ▶ Efficacité **virucide** selon norme NF EN 14476, actif sur la souche virale influenza A H1N1 (à 80 % temps de contact 30 secondes)

Par sa capacité désinfectante :

- **Limite les risques de propagation microbienne entre les utilisateurs de matériels ou objets en commun** : Surfaces, objets, mobiliers, matériels...
- **Est actif contre les germes à l'origine des fermentations malodorantes**
- **Contribue à la destruction des mauvaises odeurs**

Supports	Utilisations	Utilisateurs
Vitrines Présentoirs Petits matériels de distribution ou de conditionnement (Goulottes, convoyeurs, tapis de distribution) Inoxydables Aluminium, matières plastiques compatibles Objets utilisés en commun (bottes, casques, chaussures, écran facial, gants, tenues de chantier) Téléphones Microphones Cabines de douches	Opérations bactéricide fongicide de contact pour petits matériels et surfaces en agroalimentaire Désinfection des matériels et des surfaces dans les locaux sanitaires Désinfection de surfaces dans les véhicules et locaux funéraires	Agroalimentaire Centres EDF-GDF services des Armées Maisons de retraite Centre de secours Crèches / Ecoles Salles de sport Salles de jeux

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. **PRET A L'EMPLOI**

. Utilisation en désinfection de contact sur surfaces pré-nettoyées ou dégraissées :

- Par trempage, en immersion dans un bac
- Par pulvérisation directe sur les surfaces :
 - ▶ Favoriser le contact de manière uniforme pendant le temps nécessaire à la désinfection.

. **Temps de contact : 15 Minutes**

. **Laisser sécher complètement avant remise en service ou utilisation.**

RECOMMANDATIONS



DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Usage biocide TP 2 - 4 - alcool éthylique 533,5 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Numéro de lot + date de péremption : voir marquage sur le bas de l'emballage
L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau lorsqu'un nettoyage est imposé après contact avec le produit.

Usages professionnels

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Nota : Ne convient pas pour les matériels chirurgicaux, dispositifs médicaux, cuivres et alliages cuivreux et autres surfaces sensibles aux solutions à base d'alcools

Stocker et manipuler dans un local à l'abri de la chaleur, du soleil et de la lumière.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Ne pas pulvériser sur une flamme ou un objet incandescent, installation ou appareillage électrique, sous tension ou en fonctionnement.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : 9PW0-M0SG-D004-3V5S

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.**



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**